

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Réunion du jeudi 6 septembre 2018

COMPTE-RENDU

Date de convocation : jeudi 30 août 2018

Nombre de conseillers en exercice : 53

Nombre de conseillers présents : 32

Nombre de conseillers votants : 33

TITULAIRES PRÉSENTS :

Daniel BAYART - Fadilla BENAMARA - Jacky BIDAULT - Jean-Pierre BREVAL - Jean-Philippe BRUN - Jean-Yves CALAIS - Jean CARRE - François CHARLIER - Patrick COLLET - Dominique DELAFOSSE - Thierry DELAMARE - Jean-Michel DERREY - Maryannick DESHAYES - René DUFOUR - Catherine DUVALLET - Jean-Pierre DUVERE - Jacky FLEITH - Jacky GOY - Richard JACQUET - Marc-Antoine JAMET - Marie-Joëlle LENFANT - Bernard LEROY - Hervé LETELLIER - Alain LOEB - Jean-Marc MOGLIA - Jacky PAUMIER - Hervé PICARD - Didier PIEDNOEL - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Nadine TERNISIEN - Hubert ZOUTU.

POUVOIR :

Madame BLANDIN à Monsieur DUVERE.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Claude CHRISTOPHE - Jean-Claude COURANT - Didier DAGOMET - Alexandre DELACOUR - Jean-Luc FLAMBARD - Max GUILBERT - Daniel JUBERT - Laurence LAFFILLE - Yves LANIC - Jean-Jacques LE ROUX - Pierre LECUYER - Pascal LEMAIRE - Céline LEMAN - Alain LEMARCHAND - Gaëtan LEVITRE - Patrick MADROUX - Pierre MAZURIER - Guillemette NOS - Caroline ROUZEE - Christian WUILQUE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Philippe CROU - Stéphanie MENDES - Delphine BUTELET - Vincent VORANGER.

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	PATRIMOINE	Point sur les activités de valorisation du patrimoine	Delphine BUTELET
2	PROJETS URBAINS	Présentation du projet de création d'un centre de loisirs multi-activités	cabinet préconcept consulting+ Stéphanie MENDES
3	Service Développement économique et implantation	SUBVENTIONS - TOURISME - Participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'Association des Anciens et Amis de la Batellerie à Poses	Jean-Yves CALAIS
4	Service Habitat	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Participation financière en faveur de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'action menée sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure	Richard JACQUET

N°	SERVICE	INTITULE	
1	PATRIMOINE	Point sur les activités de valorisation du patrimoine	Delphine BUTELET
2	PROJETS URBAINS	Présentation du projet de création d'un centre de loisirs multi-activités	cabinet préconcept consulting+ Stéphanie MENDES
5	Service Habitat	POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - HABITAT-LOGEMENT - Contribution au Fonds Solidarité Habitat (FSH) en faveur du Département de L'Eure	Richard JACQUET
6	Direction Générale des Services	SUBVENTIONS - ADMINISTRATION GENERALE - Association Le Pont des Arts - Subvention 2018 - Signature d'une convention - Autorisation	François-Xavier PRIOLLAUD
7	Service Développement économique et Implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Perrine BERTON - Acquisition de matériel pour la boutique Au Petit Marché située sur la commune du Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
8	Service Développement économique et Implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Marie-Claude MARQUILLIE - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique L'Autre Boutique située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
9	Service Développement économique et Implantation	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Messieurs Franck SCHMITT et Leonardo ALVAREZ - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du restaurant The Factory Sports Café situé sur la commune de Val-de-Reuil - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
10	ADMINISTRATION GENERALE	Examen de l'ordre du jour du Conseil du 20 septembre 2018	R. PETIT
11		Questions diverses	

I/ PATRIMOINE : POINT SUR LES ACTIVITE DE VALORISATION DU PATRIMOINE :

Madame BUTELET fait le point sur les actions et sommes engagées par l'agglomération au titre de la protection du patrimoine.

Le dispositif « Mon village, mon amour », sur lequel l'agglomération verse des sommes complémentaires, est également évoqué.



Une politique ambitieuse

4 points d'actions

1. Faire du patrimoine un **facteur d'attractivité du territoire** à travers des actions concrètes de valorisation et de nombreux événements
2. **Accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés** dans leurs projets de restauration du patrimoine (conseil/ingénierie)
3. Aider les communes et les particuliers à **mobiliser des aides financières** en faveur de travaux de sauvegarde
4. Favoriser la **création d'emplois et la transmission des métiers et savoir faire** (sur appui de l'Agence RUSSE : 150 000 € de travaux de restauration du bâti ancien + 4,5 emploi directs ou indirects dans le secteur du bâtiment)

Un enjeu social important

Sauvegarder le patrimoine, c'est :

- Assurer la **transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles**
- Contribuer à la **mise en œuvre de formations**
- Organiser des **chantiers d'insertion s'adressant à des publics défavorisés**.

Le patrimoine est le moyen d'une deuxième chance pour beaucoup.

Sauvegarde le patrimoine aux CUSUS

Réfection de murs d'enceinte, d'églises, de calvaires ou encore de monuments aux morts.

31 chantiers accompagnés entre 2017 et 2018

520 000 € de travaux dont 480 000 € financés par l'Agglo.



seine-eure
agglo

CUSUS

Le patrimoine des communes

L'Agglomération Seine-Eure aide à la restauration du patrimoine, en complément du dispositif « **Mon Village Mon Amour** » mis en place par le Département de l'Eure.

9 projets soutenus en 2017 et 2018 : églises de Craeville, Saint Etienne du Vauvray, Quatremaire, Pont de l'Arche, Amfreville sur Ilon, Houdebouville, labiaux de l'église de la Vacherie, retables et confessionnal de l'église de Poses (en cours d'instruction) et clocher du Mesnil Jourdain (en cours d'instruction)

Enveloppe de 180 000 € mise à disposition par l'Agglo en 2017, renouvelée en 2018.

En complément de la restauration en capital, l'Agglo aide les communes à financer les interventions de l'Eure.

Outre les subventions publiques d'autres sources de financement peuvent être mobilisées :

Les dons par l'intermédiaire d'opérations de souscription lancées avec la Fondation du patrimoine. Les dons des particuliers et des entreprises sont déductibles des impôts (loi du 1^{er} août 2003)

D'autres possibilités de mécénat : Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'Art Français, grands mécènes nationaux ..

mon village
mon amour

seine-eure
agglo

Les recettes obtenues pour la sauvegarde du patrimoine communal

- Département de l'Eure « Mon Village Mon Amour » : 176 233 €
- Direction Régionale des Affaires Culturelles : 127 192 €
- Sauvegarde de l'Art français : 4 000 €
- Club des mécènes de la Fondation du patrimoine : 11 000 €
- Fonds propres de la Fondation du patrimoine : 27 200 €
- Mécénat national : 120 000 €
- Dons collectés auprès des particuliers et des entreprises via la Fondation du patrimoine : 128 512 €

TOTAL : 594 137 €

Accompagnement des sites communautaires

Recherche de financements privés (mécénat)
pour la restauration de l'église Saint Cyr du
Vaudreuil

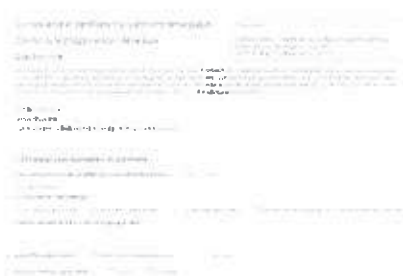


Lancement d'un diagnostic sanitaire du Bâlage de
Pont de l'Arche, édifice Inscrit Monument Historique



Recensement des sites dans le cadre du volet Patrimoine du PLUI-H

Questionnaire auprès des communes



Travail avec le service planification:

- Participation à la concertation : Préparation balade territoriale « patrimoine » à Acquigny le 29/11/2017 et atelier patrimoine le 06/12/2017
- Alimentation du diagnostic patrimoine élaboré par l'agence CAPLA
- Participation à l'élaboration du plan du diagnostic
- Relecture et correction de la liste des Eléments Remarquables du patrimoine (ERP) dans chaque commune

Le patrimoine des particuliers non-protégé

Une aide existe pour les travaux de restauration extérieurs, sur des édifices caractéristiques du patrimoine rural, visibles depuis la voie publique (après validation par l'Agence des Bâtiments de France)

Grâce au Label de la Fondation du Patrimoine, chaque particulier peut déduire...

De son revenu global imposable :

- 60 % du montant des travaux de restauration
- 100 % pour les travaux ayant obtenu au moins 20 % de subventions.

Le montant est calculé net de subventions

De son revenu foncier si l'immeuble est donné en location :

- 100 % du montant des travaux sans application du seuil des 10 700 euros



FONDATION



PATRIMOINE

Une convention de partenariat pour le patrimoine privé

Mesure dédiée aux propriétaires privés du territoire Seine-Eure

- Une enveloppe annuelle forfaitaire dédiée à la Fondation du patrimoine pour les dossiers Labels en territoire Seine-Eure
- Une aide financière de 20% du montant des travaux accordée aux privés grâce à cette enveloppe
- Aide cumulée à d'autres soutiens de la Maison de la Rénovation
- Une démarche centrée sur la qualité :
 - ▶ du bâti
 - ▶ des travaux

Déroulé du dossier

Travail avec la Maison de la Rénovation

- la cellule sur le site est classée et la demande de travaux est déposée par un particulier
- les travaux sont réalisés dans la maison et sont payés par le particulier avec la aide de la Région
- les travaux sont réalisés dans la maison et sont payés par le particulier avec la aide de la Région
- les travaux sont réalisés dans la maison et sont payés par le particulier avec la aide de la Région
- les travaux sont réalisés dans la maison et sont payés par le particulier avec la aide de la Région

Pour le particulier

- Contacter la Maison de la Rénovation au 02 76 48 02 77 ou au 02 76 48 02 78 pour une demande de travaux et pour la demande de subvention
- Remplir le dossier de demande de subvention
- Remplir le dossier de demande de subvention

Pour le maître de la Maison de la Rénovation

- La Commission de la Région de la Seine-Eure pour la Rénovation
- La Région de la Seine-Eure pour la Rénovation





Déroulé du dossier



1. Montage du dossier avec le propriétaire et transmission à la Fondation du patrimoine
2. Instruction du dossier par la Fondation du patrimoine et engagement d'une aide financière dans le cadre du partenariat avec l'Agglo Seine-Eure
3. Notification de l'aide au propriétaire (et copie à l'Agglo Seine-Eure)
4. Début des travaux

Le patrimoine privé protégé au titre des Monuments Historiques

Montage de dossiers de demande de mécénat pour les propriétaires privés de Monuments Historiques.

En 2017, dossier à destination de la Fondation VMF pour la restauration du château de Pinterville.

Pour 2018, accompagnement de projets et développement du mécénat en faveur du Moulin d'Andé.



Les campagnes de mécénat

Organisation d'opérations de souscription sous l'égide de la Fondation du patrimoine pour financer la restauration d'édifices publics.

► 12 campagnes de mécénat lancées, toujours en cours de financement (voir rubrique Mécénat)

128 000 € collectés auprès des particuliers et des entreprises entre le 1er janvier 2017 et le 3 septembre 2018 pour la sauvegarde du patrimoine du territoire.

L'exemple de la restauration de la façade de l'église Notre Dame du Vaudreuil
(carte de l'Université de la Sorbonne des Archives et Bibliothèques)

Restauration de la façade occidentale (maçonnerie) en 2015

Montant de l'opération : 189 383 € HT

Appel à la Fondation du patrimoine

- Subvention Département de l'Eure : 47 903 € (25%)
- Subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles : 28 704 € (15%)
- Aide financière Fondation du patrimoine : 14 000 € (7%)
- Soutien de l'opération financé par les dons des particuliers et des entreprises (43%)

Coût pour la commune : 0 €

*Opération de souscription lancée en partenariat avec l'Association des Amis de Notre Dame du Vaudreuil



Nombre d'édifices accompagnés sur le territoire en 2017/2018

Par un soutien financier : 35

Par un soutien sous forme
d'ingénierie : 50

Monsieur LEROY salue « le travail tout à fait remarquable effectué par Delphine BUTELET ».

A son tour, Monsieur PICARD souligne « le travail fait au quotidien. Deux dossiers portés par la commune de Surtauville sont sortis grâce au mécénat et au travail d'ingénierie » se félicite-t-il.

Monsieur LEROY clôt cette présentation en indiquant que « les dispositifs mis en place génèrent 4 à 6 fois plus de dons ; ce qui permet de faire travailler les artisans locaux et de mettre en valeur les pépites que sont nos communes ».

II/ PROJETS URBAINS : PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITES :

Le futur équipement multi-activités est destiné à remplacer le bowling contigu au Kolysé. Il devrait se situer à proximité de la future patinoire qui devrait être inaugurée début juillet 2019.

Un appel à candidature pour trouver un maître d'ouvrage et un exploitant a été lancé il y a 18 mois. Personne n'a répondu.

L'agglomération s'est donc interrogée sur les raisons de cette absence de candidature et a missionné un cabinet spécialisé pour redéfinir le projet.

Monsieur Christophe CAMACHO et son épouse ont dégagé les éléments suivants :
Il s'avère qu'aujourd'hui, un bowling seul ne fonctionne plus. Il faut développer d'autres activités pour répondre aux nouveaux modes de loisirs.

PROJET : ESPACE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉ

► ORIGINE DU PROJET

- Appel à projet pour un bowling-restaurant
- Absence de candidatures
- Rencontre Préconcept Consulting -- Agglo Seine-Eure
 - Analyse de l'échec de l'appel à projet
 - Détermination des potentiels et perspectives
 - Visite du « 10 55 » à Perrigny dans le JURA (39)
- Mission d'accompagnement pour établir un projet cohérent pour le territoire

PROJET : ESPACE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉ

► LE MARCHÉ DU LOISIR « INDOOR » EN FRANCE

► Historique

- | | |
|------------------|---|
| ► Années 50-60 | BOWLING |
| ► Années 80-90 | LASER GAME |
| ► Années 90-2000 | BOWLING + KARTING |
| ► Années 2000 | PLAINES DE JEUX ENFANTS |
| ► 2008 | BOWLING + PLAINE DE JEU + RESTAURANT |
| ► 2010 | BOWLING + PLAINE DE JEU + LASER + REST. |
| ► AUJOURD'HUI | CENTRE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉ |

PROJET : ESPACE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉ

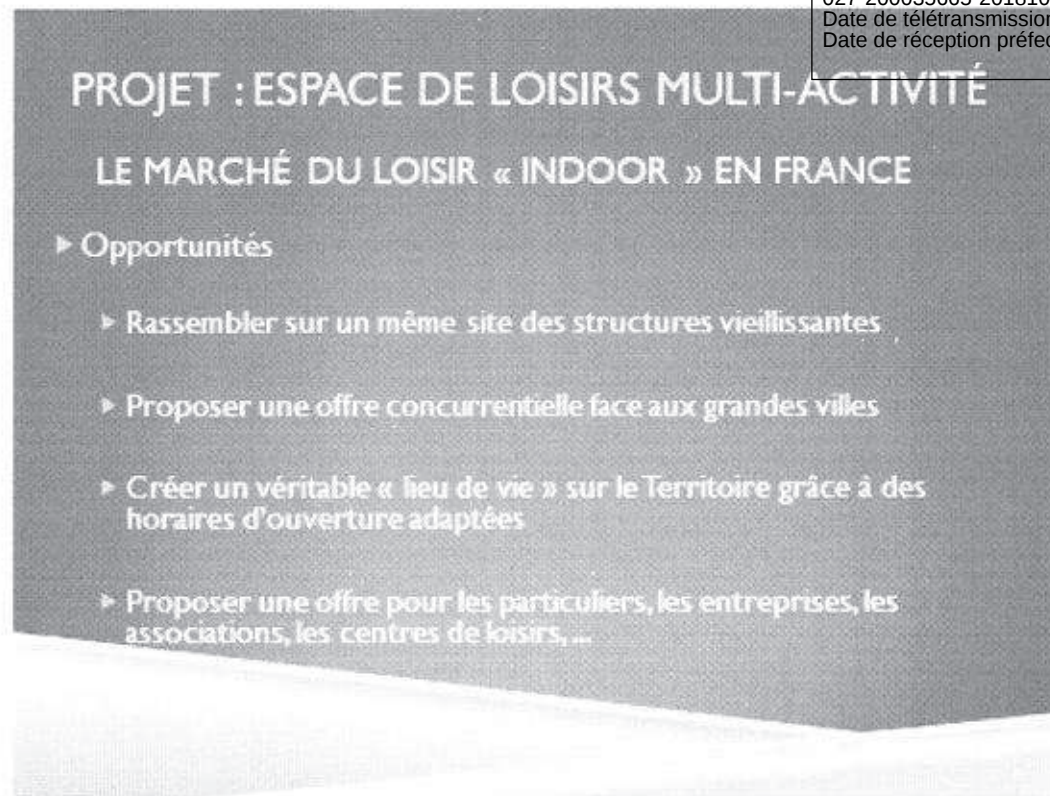
LE MARCHÉ DU LOISIR « INDOOR » EN FRANCE

- ▶ Développement de la multi-activité
 - ▶ Localisation
 - ▶ villes moyennes
 - ▶ en restructuration (friches industrielles, ...)
 - ▶ Peu d'offre de loisirs indoor

PROJET : ESPACE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉ

LE MARCHÉ DU LOISIR « INDOOR » EN FRANCE

- ▶ Développement de la multi-activité
 - ▶ Attente des consommateurs
 - ▶ « Tout en un »
 - ▶ Offre adaptée pour toute la famille
 - ▶ Offres packagées



Monsieur PRIOLLAUD se félicite de la cohérence du futur ensemble dédié aux sports et aux loisirs : piscine CASEO, patinoire et ensemble multi-activités à proximité de la voie verte et de la gare aux musiques. Monsieur PRIOLLAUD indique que les liaisons douces permettront au public de se déplacer d'un équipement à l'autre tout en offrant une nouvelle liaison avec le centre-ville.

Monsieur JAMET se déclare « très heureux que nous ne mettions pas d'argent dans ce projet » et confirme « son hostilité globale à ce genre d'opération dans laquelle les profits viennent essentiellement des bars, puis de la restauration et, enfin, des activités proposées. Ce sont des équipements qui attirent une clientèle de jeunes adultes masculins ; fréquemment auteurs de troubles. Je ne pense pas que ce soit un bon projet, ne serait-ce que par sa localisation à côté du lycée DECRETOT ».

Pour illustrer son propos, Monsieur JAMET relate une aventure relativement tendue à laquelle il a été confronté ; avec des propriétaires de bowling comme protagonistes.

Monsieur JAMET termine son intervention en faisant remarquer à Monsieur LEROY que cette séance de rentrée aurait mérité, de son point de vue, que les élus s'attardent sur des sujets plus stratégiques.

Monsieur CAMACHO revient au sujet :

« Ce sera un espace de loisirs avant tout familial, précise-t-il. L'idée principale est d'offrir plusieurs activités sur un même site même si nous savons qu'en fin de semaine le bowling sera l'activité qui attirera le plus de monde.

Actuellement, la plupart du chiffre d'affaire de ce type de structure est effectué pendant les vacances. Nous visons l'arrivée d'une nouvelle clientèle dans ce type de centre par une atmosphère et une décoration adaptées. Nous sommes complètement sur une autre planète ; même si nous devons en passer par une mise au point très claire avec le type de public que vous évoquiez. Les manières de faire et les savoir-faire ont évolué » souligne-t-il.

Monsieur CARRÉ constate :

« Nous n'avons pas été informés du changement de projet... Qui paie l'étude de faisabilité ? Je suis très surpris »...

Monsieur LEROY rappelle les faits :

« Nous nous sommes engagés à trouver une solution auprès du club de bowling. Si projet reste un investissement privé, nous souhaitons néanmoins honorer nos engagements auprès du club. Le terrain appartient à l'agglomération. Nous le vendrons à l'investisseur. C'est dans cette optique que nous avons lancé un appel à candidature. Je le répète, nous ne souhaitons pas porter l'investissement par nous-mêmes. Mais nous voulons renforcer l'attractivité du territoire en proposant un équipement permettant d'avoir des activités de loisirs lorsqu'il ne fait pas beau ».

Madame DESHAYES s'inquiète de l'impact de cet équipement sur le commerce lovérien ; notamment les bars et restaurants.

« Bien au contraire ! estime Monsieur PRIOLLAUD. Nous souhaitons faire venir sur notre territoire des gens qui ne seraient jamais venus spontanément. Notre commerce local a besoin d'élargir son public. Plus il y aura de monde, plus notre commerce se portera bien ».

Monsieur JACQUET ne partage pas du tout cette vision du dossier :

« Pour connaître un peu l'état du commerce dans la commune de Grand Quevilly, cela se saurait si les gens qui vont au bowling ou au cinéma allaient dans les commerces du centre-ville ».

Monsieur CAMACHO indique que le centre-ville de Lons-le-Saunier – ville comparable à Louviers en termes de population - est un des plus dynamiques de France. *« Si le centre-ville n'est pas dynamique, il le restera. L'arrivée d'un nouvel équipement n'aura aucune incidence de ce côté-là »* confirme-t-il.

Monsieur BRUN s'interroge sur le nombre d'années nécessaires au retour sur investissement.

Monsieur CAMACHO précise qu'il faut compter entre 5 et 6 ans pour une durée d'amortissement de 7 ans pour le matériel et 15 ans pour les murs.

« J'ai du mal à entendre certaines réactions, intervient Monsieur DELAMARE. Actuellement, les habitants vont à Grand Quevilly pour accéder au bowling et à la plaine de jeux WOOPY. Avec le futur équipement, nous ferons marcher le commerce sur place ».

Monsieur CARRÉ est toujours agacé :

« Sur la forme, je regrette que nous ne soyons mis au courant qu'aujourd'hui sur un projet que nous avons pourtant lancé en décembre »...

Toujours incisif, Monsieur JAMET estime que *« des routes mieux carrossables des trottoirs mieux entretenus sont de nature à renforcer l'attractivité d'un territoire ».*

Monsieur LEROY clôt la discussion en rappelant que cet équipement permettra de répondre aux besoins de tous les publics.

III/ DB 2018-31 - TOURISME - Participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'Association des Anciens et Amis de la Batellerie à Poses

Sur rapport de Monsieur CALAIS et à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de passer une convention avec l'association des *Anciens et Amis de la Batellerie* à Poses et de verser une participation financière de 17 000 € pour financer le programme d'activités de cette association.

IV/ DB 2018-32 - HABITAT-LOGEMENT - Participation financière en faveur de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'action menée sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure

Sur rapport de Monsieur JACQUET, le Bureau communautaire décide à l'unanimité d'attribuer d'une participation financière de 6 500 € TTC à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'action menée sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure.

VI/ DB 2018-33 - HABITAT-LOGEMENT - Contribution au Fonds Solidarité Habitat (FSH) en faveur du Département de L'Eure

Sur rapport de Monsieur JACQUET, le Bureau communautaire décide à l'unanimité d'attribuer d'une participation financière de 27 370,80 € au Département de l'Eure pour le Fonds Solidarité Habitat (FSH) au titre de l'année 2017.

**VII/ DB 2018-34 - SUBVENTIONS - ADMINISTRATION GENERALE - Association Le Pont des Arts - Subvention 2018 - Signature d'une convention - Autorisation
Décision du Président n°2018-34 du 12 septembre 2018**

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le Bureau communautaire accepte à l'unanimité de signer une convention avec l'association *Le Pont des Arts* ainsi que de verser une subvention de 3 000 € à cette association.

Cette convention a pour objet d'aider l'association à organiser son 13^{ème} salon de la céramique qui aura lieu du 3 au 7 octobre 2018 à Pont de l'Arche.

VII/ DB 2018-35 - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Perrine BERTON - Acquisition de matériel pour la boutique Au Petit Marché située sur la commune du Vaudreuil - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS et à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de passer une convention d'octroi de subvention avec Madame Perrine BERTON ainsi que de lui verser une subvention d'un montant de 7 420 € HT.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
7 420 € HT	3 710 € HT	3 710 € HT

VIII/ DB 2018-36 - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Marie-Claude MARQUILLIE - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique L'Autre Boutique située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS et à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de passer une convention d'octroi de subvention avec Madame Marie-Claude MARQUILLIE ainsi que de lui verser une subvention d'un montant de 8 470 € H.T.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

❖ Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
4 590 € HT	2 295 € HT	2 295 € HT

❖ Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
280 € HT	140 € HT	140 € HT

IX/ DB 2018-37 - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Messieurs Franck SCHMITT et Leonardo ALVAREZ - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR du restaurant The Factory Sports Café situé sur la commune de Val-de-Reuil - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS et à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de passer une convention d'octroi de subvention avec Messieurs Franck SCHMITT et Leonardo ALVAREZ ainsi que de leur verser une subvention d'un montant de 16 400 € H.T.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

❖ Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 400 € HT	4 200 € HT	4 000 € HT

❖ Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 000 € HT	4 000 € HT	4 000 € HT

X/ EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Les projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour de cette réunion ne font l'objet d'aucune remarque.

XI/ QUESTIONS DIVERSES :

PLUIH :

Monsieur LEROY indique à l'assemblée que le travail est entré dans la dernière phase. Le Conseil devra délibérer en décembre.

De nombreuses réunions ont été organisées par espaces de vie : des réunions techniques en journée et des réunions publiques d'informations en soirée.

Monsieur LETELLIER émet des réserves sur le zonage de La Haye Malherbe ; tel qu'il a été défini. Le document qui lui a été communiqué comporte, selon lui, de nombreuses erreurs et oublis.

Monsieur LEROY indique que le service chargé du suivi du PLUI sera informé de ces réserves.

Intercommunalité :

Monsieur LEROY rappelle que les communes ont trois mois pour se prononcer sur les demandes d'adhésion formulées par les communes de La Saussaye, Mandeville et La Harangère.

Il s'avère également que d'autres communes ont délibéré pour demander leur intégration à l'agglo Seine-Eure.

Pour Monsieur LEROY, l'intégration à l'agglomération des 5 communes et trois communes supplémentaires amplifie la charge de travail des services communautaires. *« Il va donc falloir mettre des limites et nous n'irons pas plus loin que la route départementale 840 », tranche-t-il.*

Monsieur LEROY évoque ensuite le rapprochement – pour le moment avorté – entre la CCEMS et l'agglo Seine-Eure. Une Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été réunie en juillet. Après un premier vote hostile au départ de la CCEMS de Saint Aubin sur Gaillon, la CDCI a finalement entériné ce départ ; autorisant de fait l'entrée de Saint Aubin sur Gaillon dans Seine Normandie Agglomération.

La CCEMS a pointé un vice de forme lors de la CDCI restreinte.

Le jugement sur le fond du dossier sera rendu le 25 septembre. C'est à cette date que les parties en présence auront une vision claire du dossier et pourront prendre leur décision sur une éventuelle fusion ; avec ou sans Saint Aubin sur Gaillon.

Colloque Entreprendre avec l'Afrique :

Le colloque se déroulera en même temps que le congrès de l'AdCF, à Deauville. Les élus qui souhaitent participer aux deux événements devront donc s'organiser.

C2D :

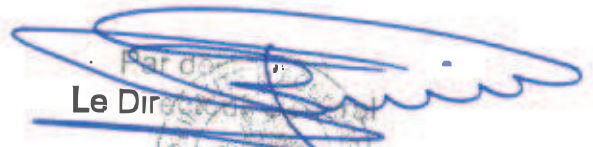
Monsieur CABOURDIN se félicite de l'avancement du groupe de travail chargé de réfléchir sur la politique agricole de l'agglomération. Constitué d'une dizaine de personnes, ce groupe de travail devrait rendre ses conclusions début novembre.

La réunion plénière du C2D se déroulera le 9 octobre. *« Il serait bon que les habitants des communes qui ont rejoint l'agglomération en début d'année nous rejoignent »* plaide Monsieur CABOURDIN.

Cycle budgétaire :

Monsieur LEROY rappelle le calendrier :

- Conseil du 18 octobre : vote de la décision modificative,
- Conseil du 22 novembre : débat d'orientations budgétaires,
- Conseil du 20 décembre : vote du budget primitif 2019.

Le Dir

Régis PETIT

